



communiqué

N°: 218
No.:

Le 16 décembre 1986

ÉLECTION D'UN CANADIEN À LA COMMISSION DU DROIT INTERNATIONAL

Le ministère des Affaires extérieures est heureux d'annoncer l'élection à la Commission du Droit international (CDI) de M. J. Alan Beesley, o.c., c.r., laquelle a eu lieu à la présente session de l'Assemblée générale des Nations Unies.

Créée en 1947, la Commission se compose de 34 membres venant de toutes les régions du monde, élus et siégeant à titre individuel en qualité d'experts. Les membres sont des personnes dont la compétence est reconnue en droit international et ils ont le mandat d'encourager "le développement progressif du droit international et sa codification".

La CDI est le plus important des organes internationaux pour le développement du droit international et la plupart de ses travaux ont servi de base à la négociation et à l'adoption de conventions et de traités importants.

M. Beesley a fait une longue et brillante carrière dans le service extérieur du Canada. Son expérience juridique a été mise à contribution à la Conférence sur le droit des traités, à la Conférence de Stockholm sur l'environnement humain, à la Troisième

.../2